RÉSOLUTIONS DU
FORUM PANAFRICAIN SUR LAPROTECTION DU CONSOMMATEUR

Du 21 au 23 juillet 2015, s'est tenu à Ndjaména, République du Tchad le Forum panafricain sur la protection du Consommateur, à l'initiative de l'Association pour la Défense des Droits des Consommateurs (ADC Tchad), en partenariat avec le Comité scientifique international du Forum composé de :

- Mr Alphonse Issi du Mouvement National des Consommateurs (MNT) du Cameroun
- Mr Daniel DA de la Ligue des Consommateurs du Burkina (LCB)
- Mr Daouda Elhadj ADAM, Secrétaire General de l'Association des Consommateurs du Tchad (ADC Tchad)
- Mr Amadou Kanoute de l'Institut panafricain pour la Citoyenneté, les Consommateurs et le Développement Senegal (CICODEV Afrique)
- Mr Nouri Mahamane de Association pour la Defense des Droits des Consommateurs du Niger (ADDC),
- Madame Salimata DIARRA, Présidente de l'Association des Consomateurs du Mali (ASCOMA du Mali)
- Mr Muyunda ILILUNGA, Président de l'association des consommateurs de la Zambie (ZACA)
- Mr John Kapito de l'association des consommateurs de Malawi (CAMA)
- Mr KOKOU Gagalo, Secretaire Général de l'Association des consommateurs du Togo (ATC)
- Mr Noel NKURUNZIZA, Président de l'Association des Consommateurs ABUCO du Burundi.
- Mr Doukoua Gode, Président de la Fédération des associations des consommateurs de la Cote d'Ivoire
- Mr Mermans BABOUNGA NGONDO, Président de l'observatoire des Droits des Consommateurs du Congo Brazzaville
- Mr Samir EL JAAFARI Président de ATLAS-SAIS du Maroc.

Le Forum a regroupé une Soixantaine de participants de 19 pays et des organismes gouvernementaux, inter gouvernementaux et des ONGs internationales dont la liste est jointe.

Le Forum a par ailleurs bénéficié de l'appui de plusieurs institutions dont en particulier celui du Gouvernement du Tchad et de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Après deux jours d'échanges et de délibérations sur les thèmes suivants :

- l'accès aux services sociaux de base,
- la lutte contre la vie chère,
- l'accès universel aux télécommunications,
- les normes de qualité, la réglementation et les procédures de contrôle des aliments,
- la souveraineté alimentaire, les changements climatiques l'accaparement des terres,
- le contrôle citoyen de l'action gouvernementale et du budget.

Nous, les membres des associations de consommateurs africaines présentes et participants, avons identifié les enjeux suivants sur ces sujets qui nous interpellent en tant que leaders d'associations de consommateurs et nous avons adopté les résolutions suivantes pour y faire face :

- **l'accès aux services sociaux de base :**

En Afrique, le taux de couverture en électricité tourne autour de 25%, malgré un énorme potentiel en réserves de gaz, d'hydroélectricité, de soleil et de vent. Nos pays font encore face à quatre défis : l'accessibilité financière et géographique pour les consommateurs défavorisés,

la disponibilité, la durabilité notamment par la diversification des sources énergétiques et l'indépendance et les capacités des régulateurs du secteur.

Concernant l'accès à la santé, entre 60 et 90% des citoyens-consommateurs de nos pays ne sont pas couverts contre le risque maladie. Face à cette déficience dans l'accès à un service public comme la santé dont la centralité dans les politiques de développement n'est plus à démontrer, nos gouvernements ont pris l'engagement à Abuja en 2001 d'investir 15% de leurs budgets nationaux dans la santé. Très peu l'ont fait à l'échéance fixée en 2015. Certains pays ont mis en place des politiques comme la Couverture Maladie Universelle ; ce dont nous nous félicitons.

Face à ces enjeux, nous nous engageons à mener des campagnes nationales et régionales pour :

- pour réclamer l'indépendance du régulateur de l'électricité afin qu'il puisse mener sa mission de façon autonome ; à l'abri de toute interférence politique ou menace sur sa carrière de la part des autres acteurs du secteur ;
- Demander des décideurs qu'ils investissent dans la diversification et la durabilité de sources énergétiques afin de réduire la dépendance de nos pays des énergies fossiles ;
- Demander des décideurs dans nos pays et un niveau régional des politiques transparentes qui favorisent l'équité et l'égalité des citoyens dans l'accès à un service de base aussi essentiel comme l'énergie.

- **La lutte contre la vie chère**

Plusieurs de nos gouvernements ont mis en place des structures chargées de la lutte contre la vie chère. Cependant la libéralisation de l'économie, la faiblesse des capacités des services de l'État en charge de la régulation des marchés et de la concurrence, la faiblesse de la production et la gestion des produits de première nécessité, la faiblesse de l'offre de logements sociaux, la faiblesse de la gouvernance économique et sociale, la faiblesse des capacités de nos associations de consommateurs, l'ignorance des droits et devoirs des citoyens-consommateurs. Tous ces facteurs sapent les efforts de lutte contre la vie chère et excluent encore la majorité des consommateurs africains de l'accès aux biens et services essentiels.

Face à ces enjeux, nous nous engageons :

- À déployer et renforcer nos actions de plaidoyer pour le renforcement des capacités des organes de régulation et des commissions chargées de concurrence dans nos différents pays et au niveau régional
- A déployer et renforcer nos actions de sensibilisation et d'éducation des consommateurs pour susciter l'émergence d'une citoyenneté active à même de réclamer des investissements dans les secteurs qui peuvent avoir un impact sur la réduction du coût de la vie comme les logements sociaux, la santé, l'énergie, l'eau et l'assainissement, etc.

- **L'accès universel aux télécommunications**

Les télécommunications constituent aujourd'hui l'une des mamelles de nos économies. La contribution de ce secteur peut cependant être accrue pour une croissance inclusive de nos économies et au maillage effectif dans nos pays.
Nos échanges aboutissent au constat de la qualité défectueuse du réseau et du service, la couverture géographique très faible du territoire par les opérateurs qui se concentrent dans les

zones où la demande est solvable, le manque de transparence dans la facturation, la faiblesse des agences de régulation et le manqué de concurrence réelle dans le secteur.

Face à ces enjeux, nous nous engageons à:

- Nous approprier les textes qui gouvernent le secteur des télécommunications et des postes et à les vulgariser auprès des citoyens-consommateurs pour leur appropriation;
- Demander à nos autorités chargées de régulation dans nos pays et au niveau régional la mise en place de politiques qui favorisent la concurrence dans le secteur des télécommunications, notamment la portabilité des numéros du téléphone mobile;
- Exhorter nos autorités à effectuer la veille sur le secteur en effectuant des enquêtes et à publier les résultats de ces enquêtes sur la qualité du service, les tarifs, la couverture géographique afin de susciter et de maintenir un environnement concurrentiel dans le secteur;
- Demander la mise en place d'un fonds pour l'accès universel au service de télécommunications ciblant les zones et les citoyens défavorisés et particulièrement l'accès des jeunes à internet;
- Réclamer l'implication et la représentation des consommateurs dans les instances de décision qui gouvernent ces différents cadres;
- Lutter avec nos pouvoirs publics contre la cybercriminalité notamment en appuyant les programmes d'identification des usagers.

- **Les normes de qualité, les procédures de contrôle des aliments, la promotion des produits locaux.**

La qualité et l'innocuité des produits alimentaires restent une préoccupation forte des consommateurs dans nos pays.

Il en est de même de la consommation des produits locaux qui souffrent d'un manque de promotion, exposant nos pays à une dépendance des produits importés qui sape nos capacités de production locale et la sortie de ressources importantes pour l'achat de ces produits.
Les communications et nos échanges durant les 2 jours ont montré que dans plusieurs pays africains les dépenses sur des produits importés peuvent atteindre jusqu'à 30% du budget d'alimentation des ménages ; alors que des produits locaux de haute valeur nutritive sont disponibles dans nos pays mais souffrent de manque de promotion.

Face à ces enjeux, nous nous engageons à :

- Exhorter nos pouvoirs publics à promouvoir les programmes d'infrastructure Qualité tant au niveau national que régional ;
- Veiller à l'implication des consommateurs dans la formulation des normes de qualité ;
- Mettre en place des programmes de promotion des produits locaux qui peuvent se substituer aux produits importés.

- **La souveraineté alimentaire, les changements climatiques et l'accaparement des terres**

Le manque de contrôle de nos modes de production et de consommation sapent nos capacités d'instaurer la souveraineté alimentaire dan nos pays.

Parallèlement, les changements climatiques dus à un réchauffement de 2° du climat pourraient augmenter l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de 90% surtout dans les pays en développement d'ici à 2050.

Face à ces enjeux nous nous engageons à:

- Susciter des relations de partenariat avec des organisations sœurs comme AFSA - l'Alliance pour la Souveraineté Alimentaire en Afrique- pour favoriser l'émergence de circuits courts de distribution des produits de consommation et des modèles de gestion et de production durables dans l'agriculture, la pêche, l'élevage, la gouvernance foncière, les ressources hydrauliques;
- Exhorter nos gouvernements à adopter des modèles de production et de consommation énergétique moins dépendantes des énergies fossiles, à développer des politiques de mix énergétique donnant plus de place aux énergies renouvelables et à l'efficience énergétique dans l'habitat, dans les établissements publics, dans l'éclairage public et à promouvoir des modes de transports plus sobres en consommation énergétique.

- **Le contrôle citoyen de l'action gouvernementale**

Dans la majeure de nos pays, nos organisations font face à un déficit de démocratie qui les exclue de la participation des processus de formulation des politiques publiques.

Nous sommes aussi confrontés à des défis internes relatifs à la mobilisation des ressources; au renforcement de nos capacités techniques, institutionnelles de nos organisations. Ceci nuit à la professionnalisation de nos organisations et de nos démarches.

Nous faisons face au défi de la transparence de la gestion budgétaire de nos pays et ne pouvons toujours apprécier l'efficacité et l'efficience dans la gestion de nos ressources budgétaires nationales par nos pouvoirs publics.

Face à ces défis, nous nous engageons à:

- Travailler avec des organisations sœurs sur la transparence budgétaire, le monitoring des ressources naturelles et particulièrement les industries extractives-, le suivi budgétaire;
- Exhorter et accompagner nos pouvoirs publics pour la génération de ressources financières adéquates pour le financement des services sociaux de base;
- Travailler avec les parlementaires pour le suivi de l'effectivité des textes garantissant la protection sociale aux consommateurs défavorisés et votés par nos Assemblées nationales ;
- La protection de leaders d'associations de consommateurs qui pourraient être menaces par la justice de leurs pays dans l'exercice de leur mission de protection des consommateurs;
- Appeler Consumers International à mettre en place un mécanisme d'appui aux leaders et membres des associations de consommateurs qui pourraient se trouver dans ces cas;
- Appeler les Gouvernements africains de faire de l'intégration Régionale et la libre circulation des personnes et des biens dans nos espaces régionaux ;
- Mener des actions en justice pour défendre nos causes justes au profit des consommateurs;
- Nous rapprocher des partenaires techniques et financiers sensibles à nos causes pour nous appuyer dans le renforcement de nos capacités d'action et notre indépendance.

Le cadre continental et panafricain de concertation et d'action pour la protection des consommateurs

L'espace de l'UNION AFRICAINE qui regroupe plus aujourd'hui plus d'un milliard et en 2020, de consommateurs, constitue aujourd'hui un enjeu économique important.

L'intégration économique en cours dans les différentes sous régions du continent et au niveau continental, entraînera des ouvertures de frontières, occasionnant une circulation rapide des produits de consommation à l'intérieur du continent. Cette intégration africaine induira nécessairement une communauté de consommateurs soumis aux mêmes règles et aux mêmes contributions citoyennes

La nécessité pour les organisations de Consommateurs du Continent Africain d'unir leurs efforts dans l'optique de mieux défendre les intérêts de l'ensemble des consommateurs du Continent s'impose.

Face à ces enjeux :

1) Nous décidons de créer ce jour, 23 juillet 2015 à NDjaména, une organisation continentale non gouvernementale à but non lucratif, dénommée l'**UNION AFRICAINE DES CONSOMMATEURS** (**UAC**)
2) Nous nous engageons à:
   - S'impliquer pour la réussite de l'**UNION AFRICAINE DES CONSOMMATEURS** (**UAC**) qui est une organisation continentale non gouvernementale à but non lucratif, créée à Ndjamena en marge du Forum Panafricain de Ndjamena.
   - Promouvoir une coopération horizontale entre les organisations de consommateurs du continent africain dans la surveillance de la circulation des produits de consommation ;
   - Soutenir la mise en œuvre des politiques d'intégration régionales à travers des institutions intergouvernementales telles que l'Union Africaine;
   - Œuvrer pour l'Union de toutes les Organisations Africaines de Consommateurs afin d'impulser le bien-être des Consommateurs du Continent en ce moment de la globalisation et de la mondialisation.
   - s'acquitter régulièrement des frais d'adhésion et des cotisations annuelles
   .

Fait à Ndjamena le 23 Juillet 2015

Les participants